



SAINT-MANDÉ
MAG

N°279 Juin 2023 saintmande.fr

FÊTE
DE LA
MUSIQUE

À la Une
VAL DE GAULLE EN FÊTE

Focus
SAINT-MANDÉ PRÉPARE SON AVENIR



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P. 08



FOCUS

**Réaménagement
du Val de Gaulle
et de la
rue Sacrot**

P. 18



COMMÉMORATION

**Une plaque
commémorative
à la mémoire des
enfants déportés**

SAINT-MANDÉ MAG N°279 / JUIN 2023 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencel **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock
IMPRESSION Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES**
14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P. 04 RÉTROSPECTIVE

P. 06 À LA UNE

Juin en fête

P. 12 VIE ÉCONOMIQUE

Deux nouvelles enseignes : *Compagnie de Californie* et *Le Caracal*

P. 15 CADRE DE VIE

Enquête publique : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et les zonages d'assainissement

P. 16 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P. 17 CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Coup de projecteur sur le Salon culturel régional des clubs de la Défense / Conservatoire : la salle de danse flambant neuve

P. 23 RENCONTRE

Caroline Rainette de la *Compagnie Étincelle*

P. 24 À TOUT ÂGE

Les bienfaits de la musique sur la santé / Loisirs et activités pour les seniors / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

P. 27 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / Foot et énergies renouvelables / Les 11^e Olympiades Saint-Mandé - Eschwege / Arts martiaux à la Saint-Mandéenne / Université d'été solidaire

P. 34 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

P. 36 SERVICES

Permanences des élus / Conseil municipal / Pharmacies de garde / Boutique éphémère / Plan canicule / Déclaration de revenus / Révisions à la médiathèque / BAFA / Commémorations / Opération Tranquillité Vacances / Délais passeport / Opération anti-déchets / Le Temps des Aidants

P. 38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès. 55 ans de mariage pour les époux de Beaugrenier.

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ Il s'agit de préparer notre ville aux défis à venir, de renforcer son attractivité et de créer un environnement propice à l'épanouissement de nos commerces, mais également de nos concitoyens. ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

Je souhaite, aujourd'hui, vous adresser quelques mots sur un projet qui me tient à cœur et pour lequel de nombreuses discussions, parfois vives, ont eu lieu : le réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Sacrot.

Ce projet ambitieux a pour objectif de transformer notre centre-ville en un lieu de vie agréable, où la qualité de l'aménagement de l'espace public et la convivialité seront au cœur de notre quotidien.

Je suis conscient que le changement peut être source d'appréhension. Certains d'entre vous craignent que ces transformations altèrent l'identité de notre ville, ou qu'elles perturbent nos habitudes, voire qu'elles dégradent leur qualité de vie. Je vous assure que ces préoccupations sont légitimes, et nous les prenons en considération dans notre processus de planification.

Le réaménagement de notre centre-ville est un projet complexe et délicat, et nous nous efforçons de trouver le juste équilibre entre la préservation de notre cadre de vie, le développement harmonieux de notre cœur de ville et le respect des inquiétudes de chacun.

Depuis que nous avons annoncé ce projet, nous avons été confrontés à des opinions

divergentes et je tiens à prendre quelques instants pour répondre à nos opposants et clarifier certains points.

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire que ce projet de réaménagement est essentiel pour l'avenir de Saint-Mandé. Il s'agit de rendre Saint-Mandé plus attractif et de créer des espaces de convivialité pour tous les habitants.

Certains membres de l'opposition ont avancé des arguments mensongers concernant les coûts de ce projet. Laissez-moi être clair : nous avons fait preuve d'une grande rigueur budgétaire dans la planification de ce réaménagement. Les chiffres avancés sont totalement exagérés et ne reposent sur aucune base solide. Nous avons établi un budget réaliste de 4,5 millions d'euros H.T., pour le réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Sacrot. Celui-ci sera utilisé de manière responsable et transparente pour mener à bien ce projet d'envergure.

Je comprends que certains d'entre vous puissent ressentir un sentiment de frustration ou d'incompréhension. Tout projet de cette envergure comporte des choix et des compromis à faire. Nous avons pris en compte les différentes perspectives et nous avons fait de notre mieux pour trouver un équilibre entre les intérêts de tous les citoyens et les contraintes techniques.

J'entends les préoccupations de certains d'entre vous concernant les nuisances et perturbations temporaires liées aux travaux. Mais nous devons garder à l'esprit que ces désagréments seront compensés par les avantages, à long terme, que ce réaménagement apportera à notre belle ville de Saint-Mandé. Nous bénéficierons d'une nouvelle identité, d'un cadre de vie embelli, de trottoirs élargis pour les piétons, d'espaces verts rafraîchissants et d'un environnement urbain repensé pour le bien-être de tous : habitants, riverains ou usagers.

J'ai conscience que convaincre tout le monde peut être un défi. Je m'étais engagé à poursuivre un dialogue ouvert, transparent et respectueux avec les habitants au-delà des mois de concertation et des diverses réunions publiques. C'est ce



que j'ai fait, en recevant notamment un groupe de riverains de la rue Sacrot, le 15 mai dernier. J'ai écouté leurs préoccupations et répondu à leurs questions. Une seconde réunion publique, ouverte à tous les riverains, a également été organisée le 25 mai afin de présenter le projet de réaménagement de la rue Sacrot.

Ce projet n'est pas seulement une vision à court terme, mais un investissement pour l'avenir de Saint-Mandé. Il s'agit de préparer notre ville aux défis à venir, de renforcer son attractivité et de créer un environnement propice à l'épanouissement de nos commerces, mais également de nos concitoyens de tous âges.

Je vous invite à prendre du recul par rapport aux discours alarmistes et à nous rejoindre dans cette démarche collective. Ensemble, nous pouvons mener à bien un projet qui reflète nos valeurs et qui répond à nos besoins. C'est en travaillant main dans la main que nous réussirons à faire de Saint-Mandé un lieu où il fait bon vivre.

Je compte sur votre confiance et votre soutien pour mener à bien ce projet de réaménagement. Ensemble, nous bâtirons un avenir meilleur pour Saint-Mandé.

A handwritten signature in blue ink that reads "Julien Weil".



COMMÉMORATION

Liberté, Égalité, Fraternité

La commémoration du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence du Conseil municipal des Enfants et des Jeunes, du Député Guillaume Gouffier Valente et du Sénateur Laurent Lafon. « Cette victoire représente le fruit de l'effort, du courage, du sacrifice de toutes celles et ceux qui n'ont jamais désespéré ».



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Foot fun

Superbe ambiance le 13 mai dernier lors du tournoi de foot "Foot Fun" organisé par le Conseil municipal des Enfants pour tous les jeunes Saint-Mandéens de 6 à 14 ans en présence de M. le Maire et de son adjointe Maria Tung.



MISE À L'HONNEUR

Médailles du travail

« *La vie fleurit par le travail* » disait Arthur Rimbaud. Le Maire a remis la Médaille d'Honneur du Travail à 46 récipiendaires, l'occasion aussi de les féliciter pour leur carrière respective.



SENIORS

Séjour en Bretagne

Grand bol d'air en Bretagne avec ce séjour aux nombreuses escales : Dinard, Dinan, Saint-Malo, Cancale, le Mont Saint-Michel... organisé par le service seniors.



CONFÉRENCE

Jean-Pierre Raffarin à Saint-Mandé

Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre sous Jacques Chirac, était à Saint-Mandé le 17 mai à l'occasion de la sortie de son nouveau livre *Ne sortons pas de l'histoire*. Après un temps d'échanges avec le public, une séance de dédicaces a clôturé la soirée.



SAINT-MANDÉ

VAL DE GAULLE EN FÊTE

SAMEDIS 10 ET 17 JUIN DE 10H À 18H

VAL DE GAULLE PIÉTON (de la Mairie à la rue Sacrot)

En partenariat avec les commerçants saint-mandéens.

Samedi 10 juin

Au programme : un "Parcours aventure junior", une structure gonflable "Parcours jungle", un circuit de 8 vélos rigolos, un atelier de maquillage pour les tout-petits... et Sabine mettra l'ambiance avec son orgue de barbarie et sa petite harpe.

Samedi 17 juin

Et on recommence le samedi suivant avec un trampoline avec élastiques, une structure gonflable "Maxi aventure" et un circuit de 8 voiturettes à pédales. Adrien va vous époustoufler avec ses sculptures faites de ballons et c'est Isabelle et son orgue de barbarie qui mettront l'ambiance.

Au programme également : mascotte, atelier créatif de perles de rocaïlle.

SAMEDI 17 JUIN

Venez à la rencontre des associations Le Potager de St Mandé et Tou's Ressource.

Tou's Ressource

- Collecte liée à l'ouverture, courant septembre, d'une recyclerie : La Ressource de Saint-Mandé. Venez déposer vêtements, bibelots, livres et jouets d'enfants...
- Visite du chantier de la recyclerie vers 17h (inscriptions sur le stand).
- Participation d'Enedis qui présentera de 10h à 13h, des maquettes pédagogiques, des vidéos et des jeux sur l'électricité, les risques associés et la sobriété énergétique.

Le Potager de St Mandé

Découvrez l'art du bouturage et créez votre propre jardin. Sur le stand, vous apprendrez les techniques pour multiplier vos plantes préférées. Venez aussi à la rencontre de bénévoles passionnés et repartez avec des boutures pour démarrer votre propre oasis de verdure. Les jeunes apprentis jardiniers sont aussi les bienvenus : ils pourront composer leur potager en l'assemblant tel un puzzle.



EN FÊTE

Juin offrira de nombreuses occasions de se retrouver au cœur de Saint-Mandé pour partager en famille ou entre amis des moments conviviaux. À noter que les 10 et 17 juin, le Val de Gaule sera piéton.

CONCERTS DU CONSERVATOIRE

FESTIVENT

Concert du Big Band et des classes d'instruments à vent
Mercredi 14 juin à 19h
Salle des Fêtes de la Mairie

BŒUF MOD'

Mercredi 14 juin à 19h
Salle des Fêtes de la Mairie
Centre Pierre Grach
Sur inscriptions au conservatoire

CONCERT DE FIN D'ANNÉE

Orchestre à cordes
Jeudi 22 juin à 19h
Salle des Fêtes de la Mairie

SALON DE L'ART ABORDABLE

Du 23 au 26 juin de 11h à 21h

Venez à la rencontre d'artistes contemporains de toutes disciplines (peintres, sculpteurs, dessinateurs...) qui vous proposeront des œuvres de qualité à des prix accessibles.
Jardins de l'Hôtel de Ville – Entrée libre

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin

CONCERT DU CONSERVATOIRE

Entre 17h et 18h
Cafétéria et salle Maurice-Émile Giard
Cresco (rez-de-chaussée)

DÉAMBULATION PERCUSSIONNISTE O MARACUJA

À 18h15
De Cresco vers le parvis de la Mairie

SET 1 - DEEJAY DIMCY

À 19h

CONCERT FILLS MONKEY

De 20h30 à 22h
Les Fills Monkey vous embarquent dans leur univers : celui du son, du rythme et de ses pulsations irrésistibles. Leurs coups de baguettes sont magiques et leurs battements vont droit au cœur ! Ils mixent énergie, humour, facéties et poésie pour nous transporter dans un monde suspendu entre ciel et terre, entre passé acoustique et futur numérique...

SET 2 - DEEJAY TSIA & LINSIA

De 22h à 01h

Devant l'Hôtel de Ville

Restauration sur place : Food Trucks
Entrée libre

Programme complet sur saintmande.fr



Perspective du Voie de Gaule



Perspective de la rue Sacrot



SAINT-MANDÉ PRÉPARE SON AVENIR

Un engagement municipal : celui de porter
un projet fort pour l'avenir de son centre-ville.

Le réaménagement du Val de Gaulle est un projet ambitieux qui vise à donner une nouvelle identité au cœur de ville. Fruit d'un engagement de campagne et d'une large concertation avec les habitants, ce projet est un pas significatif vers une ville plus attrayante, en améliorant l'aménagement de l'espace public et en mettant en valeur la nature en milieu urbain.

Dès le début, la municipalité de Saint-Mandé a pris l'engagement de mettre en place une concertation citoyenne pour recueillir les attentes et les besoins des riverains. Une consultation, des réunions publiques et des ateliers thématiques ont été organisés afin d'écouter les attentes et les préoccupations des habitants. Cette démarche a permis de créer un sentiment d'appartenance et d'implication des Saint-Mandéens dans la transformation de leur cœur de ville.

Afin de lui donner une nouvelle identité, la municipalité devait relever un défi de taille : la largeur réduite de l'avenue du Général de Gaulle, limitée à seulement 11 mètres. Cependant, cette contrainte a été transformée en opportunité pour repenser l'aménagement de cette artère centrale de manière à privilégier les piétons et à créer une expérience urbaine agréable. Le réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Sacrot s'inscrit

dans une volonté de végétalisation pour rafraîchir l'espace et chasser le flux de transit, notamment celui de l'A4, afin de favoriser une meilleure qualité de vie pour les habitants. Le déclassement de l'avenue du Général de Gaulle, d'une voirie départementale à une voirie communale est la traduction administrative d'une volonté de changement effectif. Cette décision symbolise la détermination de la municipalité à transformer cet axe en un espace réservé avant tout aux résidents et aux piétons. Les 11 000 véhicules qui empruntaient cette voie chaque jour ne circuleront plus de la même façon, ce qui contribuera à réduire les nuisances provoquées par ce trafic de transit.

UN PARTI PRIS EN FAVEUR DE L'EMBELLISSEMENT DE SAINT-MANDÉ

Au cœur de ce projet de réaménagement, l'objectif principal est de donner la priorité aux piétons et de favoriser la balade urbaine tout en ne pénalisant pas les Saint-Mandéens qui utilisent leur véhicule. En réduisant la chaussée, Saint-Mandé offre davantage d'espace aux piétons, créant ainsi un environnement propice aux échanges.

Les trottoirs élargis, agrémentés de végétation, inviteront les habitants à flâner et à profiter pleinement du centre ville réaménagé.

UN CŒUR DE VILLE PLUS ÉLÉGANT

Des arbres seront plantés le long de la voirie, créant ainsi des îlots de fraîcheur et contribuant à améliorer la qualité de l'air. Les espaces verts seront également développés, offrant des coins de verdure où les habitants pourront se ressourcer et se détendre. Cette végétalisation contribuera à atténuer les effets de l'urbanisation et à rendre ces axes plus agréables et plus attractifs.

« Je suis animé d'une détermination sans faille pour faire de notre projet de réaménagement une réalité. Je veux que nous soyons fiers de notre ville, que nous nous y sentions bien et que nous puissions la faire vivre ensemble. Je compte sur votre soutien et votre engagement pour faire de ce rêve une belle réalité. »

JULIEN WEIL

Ce projet ne se limite pas à la réduction de la chaussée et à la végétalisation.

Il englobe également la création d'aménités urbaines qui embelliront et animeront l'espace public grâce à l'utilisation de matériaux nobles et de qualité. L'aménagement de l'espace public joue donc un rôle essentiel dans la redéfinition du cœur de ville.

Des espaces de convivialité et de loisirs seront créés, offrant aux habitants des lieux propices à la détente et aux échanges. Ces aménités favoriseront le vivre ensemble et renforceront le sentiment d'appartenance à Saint-Mandé.

Les rues seront repensées pour favoriser la circulation. Des terrasses pour les cafés et les restaurants seront aménagées, contribuant ainsi à créer une atmosphère agréable et animée.

UN COÛT MAÎTRISÉ

Consciente de l'importance de ce projet pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, la Ville s'est engagée à veiller à la maîtrise des coûts. Ainsi, un budget de 4,5 millions d'euros H.T. a été alloué pour réaliser cette transformation urbaine tant attendue. Ce coût comprend le réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Sacrot. La réalisation d'un projet de cette envergure nécessite une gestion financière rigoureuse. La municipalité a travaillé en étroite collaboration avec son maître d'œuvre et les entreprises en charge de la réalisation de ce projet, pour établir un budget réaliste et maîtrisé. Chaque étape du processus a été minutieusement planifiée pour garantir la bonne gestion des ressources allouées.

Une transformation urbaine complète :

Le budget alloué couvrira divers aspects du réaménagement, tels que la réduction de la chaussée, l'élargissement des trottoirs, la végétalisation de l'espace public, l'aménagement de lieux de détente et de convivialité, ainsi que la modernisation du mobilier urbain. Chaque euro investi contribuera à transformer ces axes en véritables lieux de vie, favorisant ainsi le bien-être de tous.



Plan de masse de la rue Sacrot

PLANNING PRÉVISIONNEL



<p>PHASE 1 Renouvellement du réseau de distribution de gaz par GRDF Du 5 juin au 10 juillet 2023 (réfection des réseaux)</p>	<p>PHASE 2 Réaménagement de la rue Sacrot Deuxième quinzaine de juillet 2023 (durée : 3 mois environ)</p>	<p>PHASE 3 Réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle Commencement après les travaux de la rue Sacrot (durée : 12 mois, à partir de novembre 2023)</p>
---	--	--

<p>RUE SACROT</p> <p>Préalablement au réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle, la rue Sacrot va faire peau neuve et bénéficier de différents travaux de modernisation et d'embellissement. Voici les travaux qui vont être engagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pose d'un nouveau revêtement pour les trottoirs : asphalte rouge et dallage granit. • Reprise complète de la chaussée. Le projet prévoit la réalisation d'une structure lourde et souple. "Lourde" pour pouvoir accueillir le passage des bus et "Souple" pour pouvoir absorber le maximum de vibrations atténuant ainsi les éventuelles gênes ressenties par les riverains. • Réfection de l'éclairage public : mâts et lanternes led avec télégestion. • Renouvellement du mobilier urbain. • Maintien de la "zone 30". • Stationnements prévus en enrobé noir, d'un seul côté de la chaussée (côté pair entre l'avenue du Général de Gaulle et la rue Paul Bert, côté impair entre la villa Marces et le boulevard de la Guyane). • Une meilleure prise en compte des mobilités douces. • La végétalisation de l'espace avec la plantation d'arbres et la mise en place d'un arrosage automatique sur l'ensemble des espaces verts créés. • Modification du plan de stationnement afin de sécuriser les mobilités douces (vélos, piétons). • Création de nouvelles places de stationnement avenue du Général de Gaulle. • Installation de carrefours en enrobé rougissant (Guynemer et Paul Bert) pour marquer un obstacle visuel sécurisant les traversées des piétons. • Création de trois passages piétons supplémentaires. • Implantation de barrières de sécurité, installation d'un feu rouge et mise en place de signalétique. 	<p>AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE</p> <p>Définis lors de la concertation et enrichis par les apports en réunions publiques, voici les grands axes du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'une circulation apaisée grâce à une mise en sens unique de l'avenue (Nord->Sud). • Reprise complète des trottoirs et élargissement de ceux-ci pour améliorer le confort et la sécurité des piétons. • Modification de l'emprise de la chaussée : passage en sens unique pour augmenter la largeur des trottoirs, plantation d'arbres, création de stationnements de courte durée et d'aires de livraison (côté pair). • Maintien d'une "zone 30" et mise en place d'un radar pédagogique. • Végétalisation de l'espace avec la plantation de 10 arbres répartis sur 230 m² d'espaces verts à créer, et via des jardinières de pleine terre. Mise en place d'un arrosage automatique sur l'ensemble des espaces verts créés. • Réaménagement du jardin existant entre l'avenue du Général de Gaulle et la place Charles Digeon. • Rénovation complète de l'éclairage public.
---	--



Déviations des lignes de bus 325 et 86

Actuellement

- dans le sens Nord-Sud via l'avenue Victor Hugo, le boulevard de la Guyane et l'avenue Daumesnil (325) ou l'avenue Sainte-Marie (86).
- dans le sens Sud-Nord, la circulation est inchangée.

À partir du mois de novembre

- dans le sens Nord-Sud via l'avenue Victor Hugo, le boulevard de la Guyane et l'avenue Daumesnil (325) ou l'avenue Sainte-Marie (86).
- dans le sens Sud-Nord via la rue Sacrot, le boulevard de la Guyane et l'avenue Victor Hugo.



COMPAGNIE DE CALIFORNIE

Bonne nouvelle pour les amoureux de la marque Compagnie de Californie
puisque l'enseigne vient de s'installer à Saint-Mandé.
Rencontre avec son gérant, Benjamin Chiche.

Fétant cette année ses 40 ans, Compagnie de Californie n'a pas changé sa philosophie : confort, qualité et durabilité avec des pièces intemporelles faites de matières rappelant l'univers du sport.

LA MARQUE

Installée à Saint-Mandé depuis le 9 mai dernier, Compagnie de Californie est, malgré son nom, une marque française créée en 1983 par une équipe de stylistes ayant passé quelques années sur la côte Ouest des États-Unis. Inspirée de l'atmosphère de la Californie des années 80, la marque insufflé un style unique mêlant liberté et confort, en proposant des pièces urbaines, agréables à porter au quotidien. Pantalon de jogging, tee-shirt, sweat à capuche rappellent l'univers du sport. « C'est une marque qui a su traverser le temps, qui a une notoriété et une réelle identité. Il y a 20 ans, tous les gamins, dans les cours d'école rêvaient d'avoir le Diego, un jogging tout à la fois classique et unique qui est d'ailleurs toujours au top des ventes aujourd'hui » explique Benjamin Chiche.

LA COLLECTION

Même si la clientèle est plutôt jeune, en particulier des

ados, les collections s'adressent aux enfants à partir de 3 à 4 ans jusqu'à 90 ans et plus ! « Aujourd'hui ce sont les parents qui transmettent à leurs enfants cet attachement qu'ils ont eux-mêmes eu dans leur jeunesse, il y a un côté nostalgique » dit encore Benjamin. Pour cet été, ce sont les couleurs acidulées – menthe à l'eau, bleu ciel – qui ont la cote mais aussi des couleurs plus flashy, comme l'orange, le violet... Les basiques sont bien sûr toujours en rayon pour satisfaire la fidèle clientèle, adepte du style sportswear chic : des modèles unis, écrus, bleus, noirs, kakis... Pour une tenue complète, comptez 200 à 250 euros, un budget certes, mais aussi un investissement car vu la qualité, votre tenue n'aura perdu ni son confort ni ses couleurs dans 10 ans. Pour vous conseiller en magasin, deux saint-mandéennes, Tiffany et Julie qui connaissent depuis longtemps la marque et sauront donc vous accompagner dans le choix de votre future tenue.

COMPAGNIE DE CALIFORNIE

15, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h30

Le dimanche de 10h à 18h



LE CARACAL

Un nouveau restaurant Le Caracal vient d'ouvrir ses portes.

Rencontre avec ses propriétaires, Serge Forlani et son épouse, Caroline Genêt.

Cadre chic, cosy et décontracté pour cette nouvelle brasserie saint-mandéenne proposant de merveilleuses pièces de bœuf, des cocktails originaux et un vieux rhum à déguster, calé dans un fauteuil avec une ambiance musicale agréable.

CHALEUR ET CONVIVIALITÉ

Le Caracal a ouvert le 27 mars succédant au Mojito's. Les nouveaux propriétaires, Serge et Caroline, dans la restauration depuis de nombreuses années, sont ravis d'avoir enfin un lieu à eux « *une belle opportunité qui nous a séduit pour son potentiel en termes de volume, sa cuisine ouverte de plain-pied favorisant la proximité entre les convives et la cuisine* » explique Serge. Le Caracal... Pourquoi ? « *C'est le nom d'un félin, des animaux qui nous fascinent mon épouse et moi, et puis pour un restaurant où la viande est reine, ça a du sens* » précise Serge. Le lieu a été totalement redécoré avec un accent particulier mis sur le mobilier : des fauteuils gris, tapissés d'un velours côtelé, des murs vert ronce, de ravissantes alcôves en bois avec des banquettes en velours couleur moutarde, faites sur mesure...

UNE CUISINE SIMPLE ET RAFFINÉE

À la carte, des tapas (terrines maison aux noisettes, saumon gravlax aux baies roses, friture d'éperlans...), des

entrées gourmandes : une mousse de chèvre aux herbes sur lit de betteraves, une brioche perdue salée au pesto, un émincé de fenouil frais à l'orange... des salades également et un large choix de plats tels, le tartare de filet de bœuf coupé au couteau, l'entrecôte de veau poêlée, le poulet fermier à l'estragon... Pour les amateurs de poissons : un croustillant de thon mi-cuit servi avec une purée de betteraves au cumin, des gambas "black tiger" poêlées en persillade, un dos de cabillaud en aioli... Et même rassasié, difficile de faire l'impasse sur les desserts avec notamment LA mousse au chocolat, un millefeuille glacé au Carambar et caramel salé ou encore une île flottante acidulée en mer rouge (meringue citronnée et son coulis de fraises), fraîche et gourmande. Inutile de préciser que tout est fait maison grâce aux trois cuisiniers aux manettes, dont Serge assisté de trois personnes en salle. Et en soirée, n'hésitez pas à profiter du "bar lounge" afin de déguster des cocktails originaux tel le Winter in Hawaï, un mélange de rhum ambré, de curaçao, de jus d'ananas, de crème de coco, de sirop de cannelle, sublimé par la baguette magique du Chef...

LE CARACAL

41, AVENUE JOFFRE • TÉL. 01 43 91 71 63
Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 22h
www.brasserie-caracal.fr

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé



LA LETTRE DU NOTAIRE



Maître Julien CELLARD,
Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@cellard.notaires.fr

CONJONCTURE IMMOBILIÈRE : LA TENDANCE BAISSIÈRE DES PRIX SE CONFIRME ET SE GÉNÉRALISE

Dans un contexte économique et social difficile, avec des tensions persistantes sur les modalités de financement des achats, la remontée des taux d'intérêt, le ralentissement de l'activité du marché immobilier se prolonge.

Les notaires du Grand Paris ont communiqué fin avril sur les chiffres du mois de février 2023.

37 280 logements anciens ont été vendus en Ile-de-France de décembre 2022 à février 2023, soit une baisse de 15% par rapport à la période décembre 2021-février 2022.

Aucun marché n'échappe à la baisse, même si le marché des appartements s'avère un peu plus résistant (-12% en IDF) que celui des maisons (-21%).

La situation s'est progressivement tendue au fil des mois : le repli, de 9% en décembre 2022 par rapport à décembre 2021, est passé à 17% en janvier 2023 puis à 19% en février 2023, comparé aux mêmes mois un an plus tôt.

La Grande Couronne, très dynamique depuis quelques années, est davantage affectée que Paris et la Petite Couronne tant pour le marché des appartements (-15%) que pour celui des maisons (-22%). Après une très longue période où les volumes de ventes sont restés proches des records historiques, la ville de Paris enregistre, sur les 3 mois, une baisse du nombre de ventes d'appartements de 8%.

Les premiers indicateurs sur le mois de mars confirment la prolongation de ces tendances, indiquant qu'il faut s'attendre à un premier trimestre avec des ventes faibles et des perspectives dégradées, au vu des avant-contrats reçus par les offices de notaires, pour les prochains mois.

En lien avec le ralentissement progressif de l'activité, la tendance baissière des prix se confirme et se généralise.

En 3 mois, de novembre 2022 à février 2023, les prix des logements ont diminué de 2,3% (-1,4% après correction de la variation saisonnière). Ils reculent de 2,2% pour les appartements (-1,5% en variation CVS) et de 2,6% pour les maisons en Ile-de-France (-1,4% en variation CVS).

Dans Paris, le prix des appartements anciens ressort à 10 350 €/m² en février 2023 (-1,9% en un an). D'après les prix issus des avant-contrats, il reculerait à 10 140 €/m² en juin 2023. La baisse des prix se creuserait à 4,3% en un an dans la Capitale, en juin 2023.

Il est attendu le même mouvement en Petite Couronne et une baisse des prix des appartements de 4,1% de juin 2022 à juin 2023.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre notaire qui saura vous accompagner dans vos projets.

Source ADSN-BIEN - Notaires du Grand Paris


Bon été à tous!

ENQUÊTE PUBLIQUE



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois (PEMB), font l'objet, depuis le 30 mai et jusqu'au 1^{er} juillet, d'une enquête publique.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique unique porte sur le projet arrêté de PLUi et les zonages d'assainissement des eaux usées et des pluviales. Elle a pour but de permettre à la population de déposer des propositions et observations. Le PLUi est un document d'urbanisme qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans des règles d'utilisation du sol de l'ensemble des villes composant le territoire intercommunal.

Il concerne les 13 communes du territoire : Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne, Vincennes. PEMB a engagé par délibération du Conseil de Territoire du 8 décembre 2020 la procédure d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Par délibération du 13 décembre 2022, PEMB a approuvé le bilan de la concertation et arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Il a également arrêté le projet de schéma directeur d'assainissement afin que les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales soient soumis à enquête publique.

CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE

- À Saint-Mandé, la consultation du dossier pourra se faire :
Du lundi au jeudi : 8h45-12h / 13h30-18h
Vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h
Hôtel de Ville
Accueil des Services Techniques (4^e étage)
10, place Charles Digeon
- À la Direction de l'Urbanisme de l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois, 1 place Uranie à Joinville-le-Pont du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Le dossier d'enquête publique sera consultable depuis un poste informatique mis à la disposition du public.

PERMANENCES

La Commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales, lors de permanences. À Saint-Mandé, elles auront lieu le **mardi 20 juin et le jeudi 29 juin de 15h à 18h** (Services Techniques de l'Hôtel de Ville).

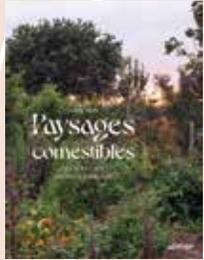
PLUS D'INFOS SUR www.parisestmarneetbois.fr

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

RENOUONS AVEC LA TERRE... ET N'HÉSITONS PAS À Y METTRE LES MAINS !

PAYSAGES COMESTIBLES : LES NOUVEAUX JARDINS NOURRICIERS

Evaine Merle

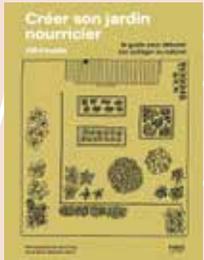


ÉDITIONS ULMER
Jardins de production, forêts-jardins et jardins urbains, cet ouvrage est une ode à la beauté des cultures maraîchères à travers la

découverte de divers jardins et de ceux qui s'en occupent dans toute la France.

CRÉER SON JARDIN NOURRICIER : LE GUIDE POUR DÉBUTER SON POTAGER AU NATUREL

Jill Cousin

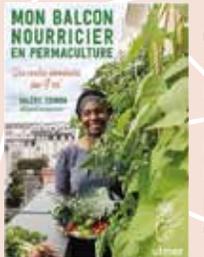


FIRST ÉDITIONS
Jill Cousin vous propose des techniques et astuces, issues de jardiniers expérimentés de France et de sa propre expérience au

sein d'une ferme de permaculture. De quoi comprendre et maîtriser le recours à la terre pour cultiver et vous permettre de créer votre propre potager nourricier.

MON BALCON NOURRICIER EN PERMACULTURE

Valéry Tsimba



ÉDITIONS ULMER
Citadine passionnée de jardinage, l'auteure détaille dans ce guide les techniques, les semences paysannes ainsi que les variétés adaptées afin de

cultiver ses propres plantes et légumes sur une petite surface en respectant les principes de la permaculture.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUÉ !



La recette du mois

LE CRUMBLE POMMES-FRAISES D'ANGÈLE FERREUX-MAEGHT



Ingrédients
pour 6 personnes
5 à 6 pommes
300 g de fraises
200 g d'un mélange de farines sans gluten
150 g de beurre demi-sel
125 g de sucre rapadura

Préparation :
20 minutes

Cuisson :
30 à 40 min

Facile

1. Préchauffez le four à 180° (th.6). Épluchez et coupez les pommes en gros morceaux et déposez-les avec les fraises coupées en deux dans un plat allant au four.
2. Dans un récipient, mélangez le mix de farines, le sucre rapadura et le beurre jusqu'à obtenir un mélange sableux.
3. Effritez la pâte entre les paumes de vos mains pour obtenir la consistance voulue.
4. Parsemez les fruits de pâte à crumble et enfournez 30 à 40 minutes.
5. Servez tiède avec une cuillère à soupe de yaourt végétal ou de crème fraîche battue.

Amateurs de crumbles ? Découvrez une autre délicieuse recette, celle du crumble cacao-abricot dans le livre **350 recettes & conseils pour bien manger au naturel** d'Angèle Ferreux-Maeght, publié aux éditions Marabout et disponible à la Médiathèque.

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

**JUSQU'AU
29/06**

**Inside out
Iannis Pleedel**

**EXPOSITION
CRESCO**
Entrée libre

DU 06 AU 22/06

Vassil

**EXPOSITION
SCULPTURES
PATIO**
Entrée libre

06/06 - 14H30

Le Club des Amis de
l'art lyrique

**Les plus belles
chansons
à boire de
l'opéra**

CONFÉRENCE OPÉRA

**SALLE DES
CONFÉRENCES
3, AVENUE DE LIÈGE**

Tarif : 15 € (10 €
membre du club)
Renseignements
et réservations
clubartlyrique@
laposte.net

06/06 - 20H30

**Alice Guy,
Mademoiselle
cinéma**

Par la Cie L'Étincelle
(lire page 20)



©Vassil

**THÉÂTRE
AUDITORIUM CRESCO**
Tarif B

08/06 - 20H

**Be natural,
l'histoire
cachée d'Alice
Guy-Blaché**

Pamela B Green
Avec Jodie Foster,
Evan Rachel Wood,
Andy Samberg

**CINÉMA
AUDITORIUM CRESCO**
Tarif D



**Cours
d'initiation à
l'histoire de
l'art**
Par **Éric Parmentier**

19/06 - 19H30

**Introduction
aux arts de
l'Inde (2° partie)**

26/06 - 19H30

**Introduction
aux arts de
l'Islam
(1ère partie)**

03/07 - 19H30

**Introduction
aux arts de
l'Islam (2° partie)**

Jeuxvoir*
MÉDIATHÈQUE

**JUSQU'AU
24/06**

**Automobiles et
Cinéma
Laurent
Epelbaum**

**EXPOSITION
HALL DE L'HÔTEL
DE VILLE**
Entrée libre

*Jeuxvoir
Tarifs et inscriptions
www.jeuxvoir.net
Tél. 01 71 36 81 16 ou
contactjvv@gmail.com

COUP DE PROJECTEUR SUR... LE SALON CULTUREL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE DES CLUBS DE LA DÉFENSE 2023

Les sections artistiques des clubs de la Défense d'Île-de-France tiendront leur prochain salon culturel du **mercredi 28 juin au samedi 1^{er} juillet**, à l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé.

Il sera l'occasion de présenter des œuvres de peinture, de sculpture, de photographie et de métiers d'art, réalisées par les adhérents des clubs de la Défense, personnels militaires et civils.

Des œuvres d'artistes invités d'honneur seront également exposées :

Photographie : **Claude Chose**

Peinture : **Maryse Garel**

Sculpture : **Jean-Pierre Gendis**

Métier d'art : **Marie-Françoise Vincent Paez**

MERCREDI 28 JUIN À PARTIR DE 14H

JEUDI 29 JUIN ET VENDREDI 30 JUIN DE 9H À 18H

SAMEDI 1^{ER} JUILLET DE 9H À 12H.

HALL DE LA MAIRIE DE SAINT-MANDÉ

Exposition gratuite, ouverte au public aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Infos au 01 79 86 38 59 ou par mail : g.balsa@fcd-idf.fr

LES TARIFS CRESCO

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. D
Plein Tarif	25 €	20 €	10 €	5 €
Tarif réduit	17 €	15 €	8 €	



Les fillettes, devant l'école Paul Bert, comme pour une traditionnelle photo de classe, posent souriantes devant l'objectif.

HOMMAGE AUX ENFANTS SAINT-MANDÉENS DÉPORTÉS

Une plaque commémorant la mémoire des 41 enfants juifs saint-mandéens,
incluant les fillettes de la Maison d'enfants située rue Grandville,
a été apposée par la Municipalité le 25 mai dernier à l'école Paul Bert.

LA NUIT DU 21 AU 22 JUILLET 1944

Pendant l'Occupation, l'Union générale des Israélites de France (UGIF) avait organisé, dans l'ancienne Maison de santé située 5 rue Grandville, une Maison d'enfants destinée à héberger les fillettes israélites dont les parents avaient été déportés. En 1944, se trouvait dans cette institution, sous la garde de Mademoiselle Cahen la directrice, de Monsieur Dubowsky, régisseur et de son épouse, une vingtaine de fillettes nées en France entre 1930 et 1939. En fonction de leur âge, chacune fréquentait l'école de la rue Mongenet (l'école Paul Bert). Dans la nuit du 21 au 22 juillet

1944, à deux heures du matin, soit un mois avant la Libération de Paris, le commandant du camp de Drancy, le SS Hauptsturmführer Aloïs Brunner, en uniforme, accompagné de quelques civils, vient chercher tous les occupants de la Maison d'enfants et les conduit au camp d'internement de Drancy. Monsieur et Madame Dubowsky sont relâchés quelques heures après, Madame Dubowsky n'étant pas juive. Neuf jours plus tard, le 31 juillet 1944, les fillettes, Mademoiselle Cahen et tous les enfants de l'UGIF sont déportés par le convoi n°77 en direction du camp d'extermination d'Auschwitz.

UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE À L'ÉCOLE PAUL BERT

En 1948, une plaque est apposée sur l'immeuble du 5 rue Grandville par le Maire Jean Bertaud, en la mémoire des fillettes et de Thérèse Cahen raflées dans cette maison.

En 2007, une autre plaque est apposée par la Ville dans le Hall de la Mairie afin d'honorer la mémoire des déportés de la commune. Le nom des fillettes et celui de Thérèse Cahen de la rue Grandville figurent sur cette plaque.

Depuis 2005, Madame Jacqueline Bechu, née Schwab, membre de l'AMEJD 12^e et de l'UDA, cousine de Jean Lévy, et camarade de classe de Liliane Ratz à l'école Paul Bert sollicite la municipalité pour qu'une plaque mémorielle soit apposée sur l'école Paul Bert, lieu où les fillettes étaient scolarisées durant et avant la Seconde Guerre mondiale.

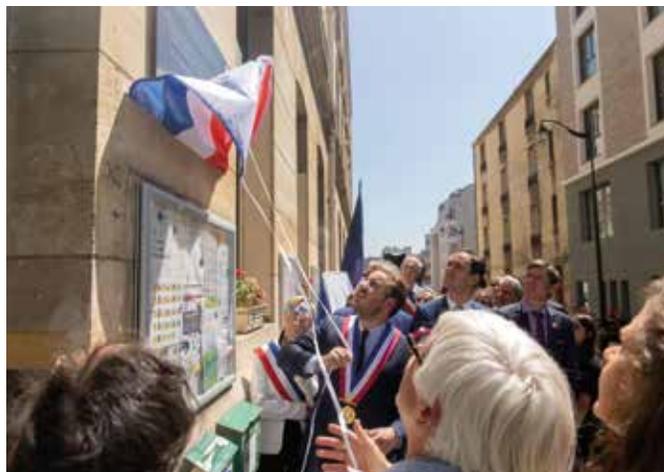
En 2015, Alexandra Leyris, travaillant au service des Archives de la ville, ancienne élève de l'école Paul Bert, reprend son flambeau et démarre des recherches pour identifier les enfants juifs déportés ayant été scolarisés dans les écoles de Saint-Mandé afin de faire apposer une plaque dans le groupe scolaire Paul Bert.

En 2020, le projet est relancé encouragé par le Maire, Julien Weil.

De nouvelles recherches sont entreprises par Agnès Leyris, Ariane Dutartre, archiviste municipale en partenariat avec le Conseil National pour la Mémoire des Enfants juifs Déportés de France.

LA POURSUITE DES RECHERCHES

Dans les fonds des archives départementales du Val-de-Marne, le groupe dédié à ces recherches découvre les registres scolaires de l'école Paul Bert (1935-1941) et les registres de la caisse des écoles (1925-1942)



POSE DE LA PLAQUE MÉMORIELLE À L'ÉCOLE PAUL BERT

Cette demande légitime qui date de 18 ans s'est concrétisée le 25 mai dernier, date retenue pour apposer une plaque au sein du Groupe scolaire Paul Bert.

lacunaires sur certaines années. Cette découverte est le point de départ d'une nouvelle recherche pour retrouver les enfants juifs scolarisés à Saint-Mandé qui n'auraient pas été identifiés. Parmi les sources d'appui : *Le Mémorial des Déportés juifs de France* et, pour retracer le parcours des fillettes de la rue Grandville, l'ouvrage de Jean Laloum *La maison d'enfants de Saint-Mandé* publié en 1995. Facilitée par le développement de ressources en ligne (bases de données du Mémorial de la Shoah et de Yad Vashem) cette recherche a permis d'identifier à ce jour, 41 élèves et anciens élèves juifs, enfants et adolescents - incluant les fillettes du centre UGIF de la rue Grandville - déportés entre 1942 et 1944. Les documents ont aussi révélé de précieuses informations : les noms et prénoms, la date de naissance, la profession du père, la nationalité, l'adresse de la famille et la date d'entrée des élèves dans l'école.

À LA MÉMOIRE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS DÉPORTÉS

Rachel EISENBERG (19/11/1931 - Metz) ; Ida FISCHER (25/11/1931 - Nancy) ; Hélène GLIKSMAN (11/09/1934 - Metz) ; Louisette GRYSMAN (29/09/1931 - Paris) ; Nanette GRYSMAN (17/08/1933 - Paris) ; Marguerite HERSCHER (05/08/1935 - Lens) ; Paulette JACHIMOWICZ (08/09/1935 - Metz) ; Renée KANE (20/03/1932 - Dambach la Ville) ; Henriette KORMAN (15/02/1939 - Hayange) ; Jacqueline KORMAN (17/05/1937 - Hayange) ; Mireille KORMAN (28/03/1932 - Thionville) ; Marie KRAJZELMAN (15/08/1935 - Paris) ; Fleurette KRIMOLOWSKI (14/10/1931 - Paris) ; Rosette KRIMOLOWSKI* (03/09/1930 - Paris) ; Denise LEMEL (12/12/1933 - Paris) ; Rachel LEMEL (28/09/1931 - Paris) ; Liliane RATZ (01/08/1933 - Sarreguemines) ; Louisette RYCHTER (26/08/1936 - Paris) ; Alice STEINWEISS (30/10/1931 - Paris) ; Paulette WIETRZNIAK (13/09/1931 - Metz) ; Régine WIETRZNIAK (16/05/1933 - Metz) ainsi que Thérèse CAHEN, la directrice de la Maison d'enfants (07/01/1897 - Paris) et les autres enfants juifs saint-mandéens déportés entre 1942 et 1944. De ces enfants, seule Rosette KRIMOLOWSKI fut rescapée du camp d'extermination d'Auschwitz le 24 mai 1945 car jugée apte au travail.

LIVRET DES BIOGRAPHIES DES ENFANTS JUIFS DÉPORTÉS DE SAINT-MANDÉ

www.comejdfrance.wordpress.com/saint-mande

contact : comejdfrance@gmail.com

Source : Archives municipales et recherches privées de Monsieur Jean Laloum.



L'aide à domicile sur-mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Nous vous garantissons toujours la même auxiliaire de vie.
- Un conseiller dédié pour un service personnalisé.
- Des prestations flexibles qui évoluent selon vos besoins.



Aide à
l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



petits-fils.com

CONSERVATOIRE

LA SALLE DE DANSE FLAMBANT NEUVE

Les élèves de danse classique du cours de Cécile Renard et ceux de danse jazz emmenés par Sabine Raynaud, toutes deux diplômées d'État, bénéficient depuis le 9 mai d'une salle de danse refaite à neuf... plus tôt que prévu.

Suite à une inondation en octobre dernier, la salle de danse du Conservatoire a bénéficié d'une réfection "express" : un parquet dernière génération et un plafond acoustique..

QUOI DE NEUF ?

Réfection express mais de qualité grâce à un travail conjoint du directeur du Conservatoire, Alexis Roy et des services techniques de la Ville. Les travaux se sont échelonnés sur plusieurs phases, les cours ayant été déplacés sur la scène de l'auditorium du Conservatoire, à la salle Jean Bertaud et à la salle Mongenot. Alexis Roy ne cache toutefois pas sa satisfaction « *Ce qui a permis une réouverture aussi rapide, c'est notamment la mobilisation des entreprises très en amont grâce à notre réactivité. Pour la société prestataire des tapis de danse, il y avait en octobre 6 mois d'attente ! Notre objectif : limiter les contraintes des usagers à ces 6 mois* » précise-t-il. Les travaux entrepris ont d'abord commencé par la dépose et la pose d'un nouveau carrelage et le changement des sanitaires du studio de danse (vacances de février). Le 22 avril, l'entreprise a attaqué le parquet jusqu'au béton. À la place, c'est un parquet dernière génération qui été posé (la société est celle qui fournit

l'Opéra de Paris). « *C'est une très belle qualité et tout repose sur un système d'amortisseurs qui permet d'écartier au maximum les risques de TMS, entendez par là, des Troubles Musculo-Squelettiques. Les danseurs ne ressentent pas de choc avec le sol lors des sauts. Autre bénéfice tant pour les élèves que pour les professeurs, la réalisation de plafonds acoustiques qui aspirent une partie des sons* » explique Alexis Roy. À noter que les matériaux choisis sont de haute qualité, pérennes et hight tech : un investissement pour l'avenir qui va de pair avec l'enseignement artistique spécialisé que la Ville dispense via son Conservatoire.

LES INSCRIPTIONS 2023

Les personnes non inscrites au Conservatoire peuvent le faire dans la limite des places disponibles. L'inscription se fait via l'*Espace citoyen* sur le site internet de la Ville www.saintmande.fr à partir du 6 juin à 14h30. Les Saint-Mandéens, quant à eux, bénéficient d'un tarif préférentiel sur l'ensemble des activités pratiquées au Conservatoire.

REPRISE DES COURS LUNDI 11 SEPTEMBRE
CONSERVATOIRE ROBERT LAMOUREUX
11, RUE DE BÉRULLE
TÉL. 01 41 74 03 02

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LE DROIT DE PRÉEMPTION DU LOCATAIRE DANS LE CADRE D'UN CONGÉ POUR VENDRE

Lorsqu'un propriétaire souhaite vendre un bien à usage d'habitation loué à un tiers, se pose la question du devenir du contrat de location. Soit le propriétaire (bailleur) ne délivre aucun congé : dans ce cas, la vente portera sur un bien occupé et le contrat de location se poursuivra entre le locataire et l'acquéreur. Soit le propriétaire décide de donner congé à son locataire pour pouvoir vendre le bien libre. Les règles applicables au congé pour vendre diffèrent selon la nature du contrat de location. Les dispositions que nous allons présenter ne concernent pas les locations de logements meublés, pour lesquels il n'existe pas de droit de préemption du locataire. Nous ne nous intéresserons ici qu'au droit de préemption du locataire d'un logement non meublé dans le cadre d'un congé pour vendre délivré par le bailleur.

Quels sont les biens visés par le droit de préemption ? Il s'agit des locaux loués qui constituent la **résidence principale du locataire** (il s'étend aux accessoires : cave, garages, aires et places de stationnement, jardins ...).



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



Comment donner congé pour vendre ? Le congé pour vente doit être notifié par **lettre recommandée avec avis de réception** ou par **exploit d'huissier**. Il doit parvenir au locataire **au moins six mois avant la fin de son bail**. Ce congé vaut offre de vente pendant les deux premiers mois du préavis. Il doit, sous peine d'être nul, comporter un certain nombre de mentions légales telles que la désignation des locaux vendus, le prix, le numéro du lot de copropriété et les tantièmes de parties communes, les conditions de la vente projetée (les conditions suspensives, servitudes etc.).

Quelles sont les options du locataire ? Le locataire a le choix d'accepter ou de refuser l'offre de vente. Il dispose de **deux mois** pour se déterminer. S'il refuse l'offre (ou s'il ne répond pas dans le délai de 2 mois), le bailleur pourra vendre son bien à tout autre acquéreur. Dans ce cas, le bail prendra fin et le locataire devra quitter le logement aux termes du contrat de location. Si le bailleur vend finalement à des conditions plus avantageuses que celles proposées dans le congé pour vendre (par exemple

s'il baisse le prix), une nouvelle offre devra être notifiée au locataire même si ce dernier a déjà quitté les lieux. Il s'agit du droit de préemption subsidiaire pour lequel le locataire ou ex locataire aura **un mois** pour répondre.

Quelles conséquences si le locataire préempte ? L'acte de vente devra être signé dans les 2 mois à compter de l'acceptation du locataire. Ce délai est porté à 4 mois s'il indique vouloir recourir à un emprunt bancaire.

Attention : Le bailleur ne peut pas délivrer de congé pour vendre à un locataire **âgé de plus de 65 ans** qui dispose de faibles revenus sauf à lui proposer un logement de substitution correspondant à ses besoins et à ses possibilités dans les limites géographiques prévues par la loi.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

PALAZZO

RÉSIDENCES SENIORS

SAINT-MANDÉ

Créons ensemble votre nouveau projet de vie.

- Appartements privés & raffinés
- Conciergerie 7j/7
- Service à la personne et personnel de confiance 24h/24
- Restaurant avec chef dédié
- Loisirs et espaces de détente

OUVERTURE PROCHAINE

15, rue Jeanne d'Arc

PALAZZO, LOCATION D'APPARTEMENTS DE STANDING AVEC SERVICES INCLUS.

www.victoria-palazzo.com

0 800 960 090 Service & appel gratuits



CAROLINE RAINETTE FAIT REVIVRE SUR SCÈNE ALICE GUY-BLACHÉ

Auteure, metteuse en scène et comédienne, Caroline Rainette renoue avec sa thématique consacrée aux femmes, et réhabilite une pionnière du cinéma, Alice Guy-Blaché.

La Compagnie Étincelle présente le 6 juin prochain à Cresco un très beau moment de théâtre dédié à une Saint-Mandéenne qui s'est construit un destin hors norme, Alice Guy-Blaché.

ÉTINCELLE ET LES FEMMES

Fondée en 2012 par Caroline Rainette, la Compagnie Étincelle met en scène sa première pièce de théâtre : *L'Aigle à deux têtes*, écrite par Jean Cocteau en 1948.

Forte de cette première expérience, la Compagnie se fixe un axe : mettre en scène des textes forts, et des femmes de caractère, telle cette admirable poétesse du XIX^e siècle Louise-Victorine Ackermann. À la recherche d'un nouveau projet après avoir adapté *Légende d'une vie* de Stefan Zweig, Caroline Rainette découvre en 2019 l'existence d'Alice Guy. « J'ai immédiatement su comment raconter sur scène l'histoire de cette femme au destin incroyable, tout s'est mis en place très vite. » explique Caroline.

1 HEURE QUINZE AVEC ALICE

Spectacle grand public, *Alice Guy, Mademoiselle cinéma* retrace une partie de la vie de cette réalisatrice à l'imagination visionnaire, plus précisément de 1894 (Alice a 21 ans) à 1922 (date de

son retour en France après avoir fait fortune en Amérique puis avoir tout perdu à cause d'un mariage malheureux). « On est au théâtre, il y a peu de temps pour tout raconter, il ne faut pas que le spectateur se noie, la pièce doit rester

dynamique, mais la vérité historique y est, ce qui était primordial pour moi » précise Caroline. Sur scène, trois comédiens, Jérémie Hamon, Caroline Rainette et Lennie Coindeaux - ces deux derniers également à la mise en scène - interprètent 9 personnages, notamment Léon Gaumont, Gustave Eiffel, ou encore Georges Méliès. En coulisse, les changements de

costumes nécessitent une logistique réglée au millimètre ! Traitant de cinéma, la vidéo est aussi un élément central dans le spectacle. La pièce a été présentée au public en 2021 et 2022 au Festival d'Avignon, plus quelques dates en province. À Cresco, c'est une première. « Nous sommes à chaque fois touchés par les retours enthousiastes des jeunes qui découvrent avec le spectacle l'histoire technologique et artistique du cinéma. Ils sont aussi particulièrement attentifs au fait qu'une femme ait contribué à cette aventure des débuts du 7^e art » dit-elle encore.

ALICE GUY, MADEMOISELLE CINÉMA
MARDI 6 JUIN À 20H30 - CRESCO



LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ



La première fête de la musique est lancée le 21 juin 1982, jour symbolique du solstice d'été. Gratuite, elle est ouverte à toutes musiques, et à tous. Saviez-vous que la musique génère nombre de bienfaits sur le cerveau et la santé ?

MUSIQUE ET BIEN-ÊTRE

Source de plaisir, la musique agit sur ce que l'on nomme le "circuit de la récompense", qui se caractérise par la sécrétion de la dopamine (liée au plaisir et au désir), de l'ocytocine (liée à l'amour et à l'attachement), de la sérotonine (aux vertus anti dépressives) et des endorphines (véritables shoots de bien-être et anti douleur). Elle peut aussi jouer un rôle préventif : si l'on écoute souvent de la musique quand on est enfant, le cerveau devient plus riche en ramifications, ce qui permet de compenser les processus de dégénérescence

neuronale. Jouer d'un instrument se révèle particulièrement positif, y compris chez les seniors qui peuvent ainsi stimuler leurs capacités cognitives.

INTER MUSICOTHÉRAPIE ET SANTÉ

La musique a toute sa place en Santé. Ainsi, la musicothérapie encadrée par un thérapeute formé peut aider des patients qui souffrent de troubles psychologiques ou atteints de graves maladies à se sentir mieux. La musique modifie en effet les mécanismes biochimiques du cerveau qui est entièrement activé. Elle améliore aussi la plasticité cérébrale. Preuve que la musique adoucit les mœurs, une étude a montré que le fait d'écouter de la musique en voiture avait un effet positif sur l'humeur des conducteurs !

Ainsi, quelle que soit la musique que vous écoutez, n'hésitez pas à en consommer sans modération !

Les rendez-vous de la



8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur inscription au 01 49 57 91 46 (97 24)
ou par mail :
maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE

ATELIER PARENT-ENFANT

Initiation au massage bébé

Animé par Christelle Yomba, infirmière,
puéricultrice.

Samedi 10 juin de 10h à 12h

VISIO CONFÉRENCE

La charge mentale chez les femmes

Animée par Flore Guattari Michaux,
psychologue

Mardi 20 juin de 20h à 22h



PARCOURS D'ATELIERS À LA PARENTALITÉ

"Les mille premiers jours"

On ne naît pas parent,
on le devient !

Session de 5 séances de 2 à 3
heures à partir de septembre

Plus d'infos : Guillemette Redier-
Gaigneux, Conseillère familiale

EMAIL : REDIERGAIGNEUX@GMAIL.COM
SITE : REDIERGAIGNEUX.WORDPRESS.COM
TÉL. 06 95 17 59 27

PROGRAMME COMPLET SUR
SAINTMANDE.FR
(ACTUALITÉ – SÉNIORS)

LOISIRS ET ACTIVITÉS POUR NOS SÉNIORS

Séjour en Belgique

OSTENDE / BRUGES / BRUXELLES

DU LUNDI 18 AU JEUDI 21 SEPTEMBRE

Transport : car grand tourisme au départ de la Mairie de Saint-Mandé

Hébergement / restauration : Ibis Belgium 3* au centre de Bruges / pension complète

Programme :

Jour 1 : Départ à 7h. Arrivée en fin de matinée à Ostende, tour de la ville commenté avec le car. Déjeuner au restaurant. Après-midi : promenade sur la plage et découverte du port et du centre-ville. Temps libre puis direction Bruges, installation et dîner à l'hôtel.

Jour 2 : Visite guidée du musée Groeninge. Déjeuner au restaurant. Après-midi : visite guidée de la ville puis

promenade en bateau sur les canaux. Dîner à l'hôtel.

Jour 3 : Visite guidée du musée Gruuthuse. Déjeuner au restaurant. Après-midi : direction le Béguinage, lieu emblématique de Bruges. Temps libre dans les ruelles du centre-ville. Dîner.

Jour 4 : Matin : départ pour Bruxelles. Tour panoramique guidé en car. Puis, arrêt et visite guidée à pied de la Grand Place avec explications sur ses palais classés au patrimoine mondial de l'humanité. Déjeuner au restaurant à proximité. Temps libre sur la Grand Place, puis retour à Saint-Mandé.

TARIFS : Saint-Mandéens : 640 € (320 €, Saint-Mandéens non imposables)

Supplément chambre individuelle : 140 €

Renseignements et inscriptions auprès du service Seniors en Mairie. Enora est à votre écoute au 01 49 57 78 04 ou par mail : seniors@mairie-saint-mande.fr

EN JUIN

Jeux de société

VENDREDIS DE 13H45 À 15H30

Ludothèque

GRATUIT (18 PERSONNES MAX)

Marche nordique

MERCREDIS DE 9H À 10H

Prévoir son matériel

RENDEZ-VOUS À CÔTÉ DU MANÈGE DERRIÈRE

LA MAIRIE

GRATUIT (15 PERSONNES MAX)

Mémo-art

JEUDIS DE 15H À 16H

Atelier-jeux de mémorisation à partir d'œuvres d'art, visites virtuelles de musées

CRESCO

GRATUIT (8 PERSONNES MAX)

Chant

MARDIS DE 10H30 À 11H 30

Cours de chant

CRESCO – SALLE PIERRE COCHEREAU

PAYANT (20 PERSONNES MAX)

Anglais

LUNDIS À 15H30

Niveau débutant.

CRESCO – SALLE BRUNO CREMER

PAYANT (10 PERSONNES MAX)

Danse en ligne

VENDREDIS À 15H30

CRESCO – SALLE DE DANSE

PAYANT (20 PERSONNES MAX)

Atelier œnologie

MARDI 13 JUIN DE 14H À 16H

SALLE DES CONFÉRENCES

PAYANT (20 PERSONNES MAX)

Pause nature – Bois de Vincennes

JEUDI 15 JUIN DE 10H À 12H

Rendez-vous au théâtre des marionnettes

PAYANT (8 PERSONNES MAX)

Déjeuner au restaurant Chez Marcel

JEUDI 22 JUIN À 12H

Entrée, plat, dessert. Hors boisson

PAYANT (30 PERSONNES MAX)

Atelier fabrication de cosmétiques naturels

MARDI 27 JUIN À 14H30

MAISON DE LA FAMILLE

PAYANT (10 PERSONNES MAX)



Chartres/Maintenon

JEUDI 29 JUIN

DÉPART 8H / RETOUR 18H30

Visite guidée de la cathédrale, puis de la ville en petit train.

PAYANT (30 PERSONNES MAX)

Boxe éducative

VENDREDI 30 JUIN DE 9H À 10H

Maintien des capacités physiques et psychiques

SALLE DE GYM OMNISPORT

PAYANT (10 PERSONNES MAX)

Déjeuner des séniors

MARDI 4 JUILLET À 12H

Chaque participant apporte sa spécialité.

MAISON DE LA FAMILLE

GRATUIT (20 PERSONNES MAX)

**POUR PARTICIPER AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES, IL EST INDISPENSABLE DE S'INSCRIRE :
HÔTEL DE VILLE / SERVICE SÉNIORS (REZ-DE-CHAUSSÉE)**

Tarifs, infos et pré-réservations au 01 49 57 78 04 • seniors@mairie-saint-mande.fr

MY ASSISTANCE L'AIDE À DOMICILE

7j/7- 24h/24 Avec vous, chez vous...

- Aide à l'hygiène et aux repas,
- Garde de nuit, (selon la législation en vigueur)
- Aide à la mobilité,
- Accompagnement
- Travaux ménager

Service sous contrat avec le département offrant des possibilités de réductions complémentaires ou de réductions spécifiques. Possibilité de règlement par chèques ADPA distribué par le Conseil départemental, par CESU préfinancé par la MDPH et différentes mutuelles et ou complémentaire santé.

50% de crédit d'impôt selon l'article 199 sexdecies du CGI



Nous intervenons sur
LA SEINE-SAINT-DENIS

216, rue du Général Leclerc - 93110 Rosny-sous-Bois

01 56 63 09 35

mail : myassistance93@myassistance.fr

LE VAL DE MARNE

81, rue Dalayrac - 94120 Fontenay-sous-Bois

01 56 63 09 35

mail : myassistance94@myassistance.fr

QUARTUS
LA VILLE
AVEC VUE
SUR DEMAIN

À SAINT-MANDÉ
Intemporel



**DÉCOUVREZ NOS
VASTES APPARTEMENTS**

**À DEUX PAS
DU BOIS DE VINCENNES**



01 85 53 25 81

Architecture par :
V&A

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe. QUARTUS Résidentiel - Siège social : 1 à 5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris. SAS au capital de 40 000 000,00 €. RCS Paris : 380 437 701 - <http://www.quartus-immobilier.fr>
Illustration d'ambiance, non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble susceptible d'adaptation. Illustration : Yon Studio Architecture - Wilmette & Associés architectes OSWALD CRB, 02/2023.

MILLON 1974
Saint-Mandé - Enora ALIX

ESTIMATIONS GRATUITES

BIJOUX, MONNAIES, TIMBRES, ART D'ASIE...

Les jeudis 8 et 22 juin

Rencontrez Enora ALIX
votre Commissaire-Preneur à SAINT-MANDÉ
Expert dans "AFFAIRE CONCLUE" sur France 2



CHOPARD
Montre de dame en or
Adjugé 3 600 €

BOURAINE et ARGY-ROUSSEAU
Sculpture en verre
Adjugé 8 500 €



Poupée JUMEAU
Adjugé 1 500 €



Renseignements & rdv

Maitre Enora ALIX
06 58 37 94 70
ealix@millon.com

Uniquement sur rendez-vous

À "La petite Charpente"
16 rue Plisson
94160 Saint-Mandé



FCSM



Florence Crocheton-Boyer avec des jeunes filles du stage expliquant leur projet dans le jeu.



Construction d'une tribune avec des panneaux solaires au stade des Minimes.

UN STAGE DE FOOT RESPONSABLE, INCLUSIF ET LUDIQUE

Le FC Saint-Mandé a organisé ses traditionnels stages de foot durant les vacances de printemps au stade des Minimes avec également une sensibilisation aux énergies renouvelables.

UNE ANIMATION INNOVANTE

L'animation d'une heure proposée chaque jour aux enfants avait pour thème les énergies renouvelables, mais plus précisément le photovoltaïque, pour apprendre comment on produit de l'électricité.

L'animation se voulait inclusive avec la participation de jeunes footballeuses, venues gracieusement lors de la deuxième semaine de stage pour présenter des métiers où les femmes ne sont pas assez représentées : Rania, ingénieure, et Yélise, chargée de programme, ont présenté ce que sont les énergies renouvelables ; Georgina, future architecte et animatrice du jeu vidéo Minecraft dans l'association nancéenne Studio3DxC, est intervenue pendant trois jours pour l'animation du jeu vidéo. Cette heure passée ensemble était aussi très ludique puisque, sur les 20 ordinateurs mis à disposition par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), le jeu vidéo Minetest, version libre du jeu Minecraft connu de (presque) tous les enfants, avait été installé.

MINECRAFT

Ce jeu est comme un Lego numérique avec lequel on peut construire des mondes avec des cubes. Grâce au service

gratuit Minecraft à la carte de l'IGN (ign.fr/Minecraft), les enfants disposaient de cartes 3D Minetest, centrées sur le stade des Minimes, le Parc du Tremblay ou l'école Paul Bert. Tout y était : les routes, les bâtiments, les arbres... Grâce aux outils ajoutés par l'IGN sur la thématique du développement durable, les enfants ont pu par exemple construire une tribune au stade des Minimes (voir photo), installer des panneaux solaires, calculer la quantité d'énergie photovoltaïque moyenne qu'ils pouvaient produire et même avoir un équivalent du temps de chargement de leur portable ou du nombre de kilomètres parcourables avec cette énergie produite.

Le dernier jour, les enfants ont présenté leurs travaux à leurs parents et à Florence Crocheton-Boyer, 1^{ère} adjointe du Maire, en charge, entre autres, de la transition écologique et numérique.

Vous aurez noté qu'au FC Saint-Mandé, on ne fait pas que du foot... Les prochains stages auront lieu du 10 au 13 juillet et du 28 août au 1^{er} septembre. Inscrivez-vous dès à présent. Inscriptions pour la saison 2023-2024 : mi-juin.

WWW.SAINT-MANDE-FOOT.COM

11^E OLYMPIADES SAINT-MANDÉ·ESCHWEGE DU 18 AU 21 MAI 2023



Une importante délégation officielle d'Eschwege, conduite par leur Maire Alexander Heppe, Ingrid Quanz, Présidente des Jumelages et Claus Hamp, Président du Conseil ont été accueillis par Julien Weil, Maire de Saint-Mandé, Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Jean-Pierre Nectoux, Maire adjoint honoraire, Président de l'ADJ et Christine Sevestre, adjointe au Maire chargée des Sports et de la Vie associative et Vice-Présidente de l'ADJ. Les Jeux ont débuté par une rencontre d'échecs (Le Cavalier de la Tourelle), puis de tennis (Lawn Tennis de Saint-Mandé- LTSM), de handball (ASMH) et de pétanque (Amicale Pétanque du Chalet – APC).



Accueil du groupe d'Eschwege



Cérémonie d'ouverture et échecs
L'équipe de Saint-Mandé remporte le match : 7 à 5



Tennis : Eschwege gagne 3 à 0



Handball : Saint-Mandé gagne 40 à 21



Pétanque : Saint-Mandé gagne 5 à 0



Cérémonie finale. Remise du Trophée

Après ces rencontres de très haut niveau, dans un esprit sportif, amical et fair-play, Saint-Mandé remporte le Trophée des 11^e Jeux Olympiques Communaux (JOC) avec une victoire de 3 à 1.

Le samedi soir, devant plus de 250 invités, l'ouverture de la cérémonie officielle et les remises de récompenses ont été précédées par les hymnes nationaux et les interventions de personnalités avec signature du Livre d'Or.

Le prochain rendez-vous a été pris pour les 12^e JOC en mai 2025 à Eschwege.

**Un grand merci aux sponsors :
VOLKSWAGEN - PARIS20 – CIC SAINT-MANDÉ – MAX SPORTS.**



La Saint Mandéenne
Association Multisports



Le groupe Kendo de la Saint-Mandéenne.



Un combat de Yoseikan budo.

ARTS MARTIAUX

À la découverte des Arts martiaux japonais pour les enfants, ados et adultes.

LE KENDO

Art martial japonais et sport de compétition, le kendo utilise une arme en bambou : le shinai. C'est la version moderne de l'escrime au sabre des Samourais.

Ce sport fait travailler le corps et l'esprit. Il permet de renforcer la détermination, le sens de la discipline et l'estime de soi.

Concernant les grades : 7 Dan (niveaux) à passer dans le monde entier, 8 au Japon. La Saint-Mandéenne a l'honneur, depuis février 2023, d'accueillir la 4^e féminine française "la plus haut gradée" : Misako Aiba Sensei, 7^e Dan, lors de ses entraînements. Plusieurs passages de 4, 5 et 6^e Dan sont prévus dans l'année à venir. C'est un groupe en pleine progression qui a à coeur d'accueillir des débutants dans un esprit de partage.

Coté compétition, deux équipes de cinq personnes ont été sélectionnées pour les Championnats de France qui se sont déroulés en mai à Orléans.

Le groupe Kendo de La Saint-Mandéenne évolue en collaboration avec le Budo XI qui fêtera ses 50 ans au

Gymnase Benzoni les 24 et 25 juin en présence d'une délégation japonaise.

Adultes : Mardi ou mercredi de 20h à 22h /le vendredi de 20h30 à 22h

NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE 2023 POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES : LE YOSEIKAN BUDO

Art martial complet, le Yoseikan budo a été créé, dans les années 60, par le Maître Hiroo Mochizuki qui continue à faire évoluer sa discipline, et prend ses racines dans les techniques des Samourais.

L'objectif est la maîtrise de soi et du geste pour plus d'efficacité et de puissance.

Enfants et adultes qui pratiquent ce sport sont amenés à développer motricité, agilité, coordination, concentration et détermination.

Mardi 17h30 : CP-CM2 / 18h30 : ados / Mercredi et jeudi : de 20h30 à 22h : Yoseikan training / Adultes

INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2023-2024

- À partir du 12 juin (adhérents de la saison en cours)
- À partir du 19 juin (nouveaux adhérents)



INFOS ET INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR WWW.LASAINTMANDEENNE.FR OU À L'ACCUEIL DE L'ASSOCIATION, CRESCO, 4 AVENUE PASTEUR DU LUNDI AU JEUDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H. TÉL. 01 46 82 85 02. COURRIEL : MESSAGERIE@LASAINTMANDEENNE.FR

La Passerelle de Saint-Mandé

EN JUIN

JEUDI 8

9h45 et 11h
Initiation au yoga
14h30
Atelier créatif

VENDREDI 9

12h30
Repas à la Maison
de la famille* "Les
nonagénaires de
2023"

15h
Jeux des 1000
€uros de printemps

DIMANCHE 11

15h
Duo Butterfly :

Carlotta Persica,
violoncelliste et
Candice Costi, voix

LUNDI 12

14h45
Atelier créatif

15h

Cinéma d'animation
(exposé)
16h30
Dessins animés

JEUDI 15

10h
Éveil musculaire
(groupe A)

15h

Relaxation,
sophrologie

VENDREDI 16

15h
Équilibre et
orientation /
Atelier
d'écriture

LUNDI 19

15h
Tintin et son
papa (1^{ère}
partie) / Tarot /
Belote

16h30
Jeux de Tintin

MERCREDI 21

12h30
Pizzeria Barto
(Vincennes)

JEUDI 22

10h
Éveil musculaire
(groupe B)
14h30
Déclat : Portrait

VENDREDI 23

15h
Rummikub /
Scrabble en
duplicate
16h30
Yoga sur chaise

SAMEDI 24

10h
Journée ABBSM
(pétanque + buffet
campagnard)

LUNDI 26

15h
Marguerite
Yourcenar (club de
lecture) / Tarot

JEUDI 29

9h45 et 11h
Initiation au yoga

VENDREDI 30

12h30
Repas à la Maison
de la famille*

15h
Orgue de barbarie

16h30
Déménagement
pour Rolland-
Boitelle

EN JUILLET ET EN AOÛT QUARTIERS D'ÉTÉ

Du lundi 3 juillet
au vendredi
1^{er} septembre
inclus, nous
serons du lundi
au vendredi de
14h à 17h30 à la
Maison ROLLAND-
BOITELLE 31, rue
Allard

*Chacun apporte
un met ou
une boisson.
Inscription auprès
de Claire par SMS
avec la nature de
votre participation.

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr Contact adhésion 06 81 97 58 73

CORDOBA

"Où en est le dialogue judéo-chrétien ? "

par Jean-Dominique Durand,
historien, professeur émérite d'Histoire
contemporaine à l'Université Jean
Moulin-Lyon 3. Président de l'Amitié
Judéo-Chrétienne de France.
Participation souhaitée : 5 €

Mardi 20 juin à 20h30

Centre culturel
3, avenue de Liège (3^e étage)

Renseignements et contacts :

Michel Haim :
06 09 28 29 19

haim_michel@hotmail.fr

Régis Oudot :
06 41 56 89 37

Sur le site
www.asso-cordoba.org

LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE Le zoo de Vincennes

L'histoire du zoo de Vincennes
n'est pas seulement une histoire
d'animaux. Elle est aussi et surtout
une histoire d'hommes. Depuis
1931, les visiteurs entretiennent
un commerce particulier avec
la faune sauvage. Ce lieu a une
histoire, et la vie des bêtes est
souvent bouleversée, comme celle
des hommes d'ailleurs, par les faits
politiques et sociaux : l'aventure
coloniale menée par la France
ou la question environnementale
aujourd'hui.

Samedi 10 juin à 11h

Intervenant : Jean-Michel Derex, historien de l'environnement
Cresco • 4, avenue Pasteur
Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents • www.histoire-saint-mande.org



BOULES ET BRIDGE DE SAINT-MANDÉ (ABBSM)



Stimulez votre intellect et votre physique !

Si les effectifs placent le club de bridge dans les dix premiers clubs val-de-marnais au niveau de la fréquentation, **Éric Foucher**, son président, souhaite anticiper une éventuelle baisse due à l'âge des adhérents en développant une offre adaptée aux néo-retraités.

SECTION BRIDGE

Avec ses 250 adhérents, l'ABBSM, section Bridge, accueille chaque après-midi (6 jours sur 7) entre 60 et 100 joueurs. « Stimulant des facultés cognitives, le bridge est un jeu convivial et passionnant qui favorise le lien social et les relations intergénérationnelles » explique **Éric Foucher** dont l'ambition est d'affirmer son positionnement en tant qu'acteur de la "Silver Economie" en développant une offre d'accueil adaptée aux "néo retraités" de Saint-Mandé et des alentours. L'offre est alléchante pour les Saint-Mandéens :

- À l'essai, 5 cours de formation gratuits.
- Tout nouvel élève, sera épaulé par un "parrain" pour intégrer au plus vite les tournois de l'après-midi.
- Tarif préférentiel (-30%) pour tout nouvel adhérent.
- Licence gratuite la première année.

Plus d'infos : Éric Foucher, Président de l'ABBSM au 06 19 51 08 72

SECTION JEU DE PÉTANQUE ET JEUX DIVERS

La pratique de cette activité a lieu tous les après-midis de la semaine, à partir de 14h30 sur un terrain spécialement dédié (activité loisir, ou compétitions en fonction du calendrier de la FFPJP).

Le club dispose d'un local (en cas de mauvais temps, jeux de cartes et dés), avec toilettes, club-house, et des casiers pour ranger votre matériel.

Initiation le samedi matin à partir de 10h avec des joueurs expérimentés.

Plus d'infos : François Pinchon, Vice-président de l'ABBSM au 06 70 93 08 55

Affaires et convivialité

Lors de l'Assemblée générale du 5 avril dernier, une trentaine de chefs d'entreprise et partenaires de l'association se sont retrouvés à Cresco. Après la présentation des comptes 2022, des actions passées et à venir, quelques passionnés de voitures de collection, dont José Fernandez, président du club VACCF de Vincennes ont présenté leurs bolides.

**Ma recette pour bien vieillir ?
Des repas gourmands et équilibrés livrés à domicile et...**

www.appetits-associes.fr

Prestation ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôt.

APPÉTITS & ASSOCIÉS

Votre commande au 01 70 611 960

Cafédiabolo

CaféComptines

Pour les tout-petits accompagnés de leur papa, maman ou grands-parents... Inscriptions : cafecomptines@cafediabolo.fr
Lundis 12, 19, 25 juin et 3 juillet de 9h45 à 10h45

Cafélittéraire

Chacun apporte son ou ses livres "coup de cœur"
Samedi 10 juin à 17h30

Goûter pique-nique familial au Bois

Accueillons ensemble le soleil, les vacances en se posant, en bavardant, en jouant tout en dégustant pâtisseries, fruits et autres gourmandises avec des rafraîchissements. Chacun apporte quelque chose à partager.

Samedi 24 juin à 16h (sur l'herbe, côté lac)

CaféSoutien Scolaire

Du mardi au jeudi (élémentaire, collège et lycée), en lien avec les paroisses. Inscriptions et informations : soutienscolaire@cafediabolo.fr

Bon été à tous !

Cafédiabolo

Maison de la famille • (3^e étage) • 8, place Lucien Delahaye
Infos et inscriptions : cafediabolo@gmail.com ou au 07 81 40 77 30
www.cafediabolo.fr

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



L'intérêt Général, c'est de préserver les Bus à Saint-Mandé !

Chers Saint-Mandéens,

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le 29/05/2023, le projet "Cœur de ville" se précise, ce qui prouve que ce projet reste encore à débattre, amender et qu'il faut à minima organiser un vote en conseil municipal et devant la population, à l'instar de ce qui a été fait en 2011 pour les premiers travaux du Val de Gaule.

En 2011, l'ancien et l'actuel maire (qui était alors adjoint) avaient débattu en conseil municipal et avaient fait voter la population. Il est curieux de revenir sur ses propres décisions quelques années plus tard au détriment des finances de la ville (7,3 millions d'euros selon le budget primitif).

Le maire tente par un subterfuge d'habiller ses décisions solitaires en décisions démocratiques.

L'intérêt général c'est de préserver le plus grand nombre et pas de satisfaire quelques intérêts particuliers.

Notre ville a un réseau de bus optimal. Avec 200 passages de bus 86 et 325 par jour et par sens, la durée de trajet depuis le sud est de 10 minutes environ pour rejoindre le métro. Le chamboulement proposé pour quelques terrasses va augmenter le temps de trajet de 30% (5-7 min selon le maire) et **impacter les trajets de milliers de Saint-Mandéens**. Il est à craindre qu'à terme la RATP supprime l'une des deux lignes de bus devenue moins rentable du fait du contournement par le boulevard de la Guyane envisagé. C'est une arme contre nos seniors et nos familles.

De plus, pour recréer du stationnement

(que le maire actuel avait supprimé en 2011 lorsqu'il était adjoint), les vélos et les piétons seront sacrifiés. En effet, le maire n'élargira pas vraiment l'espace piétons, puisqu'il y aura des véhicules sur le passage des piétons, et les vélos ne pourront plus circuler en sécurité, tout cela pour remettre du stationnement sur le Val de Gaule.

En s'inventant un soutien de la population (**cf. réunion houleuse avec la rue Sacrot**), et d'un habitant de Vincennes, le maire écarte aussi le conseil municipal. La majorité municipale est étrangement silencieuse car le maire n'a pas dû obtenir l'adhésion de sa propre majorité. Un vote est le seul moyen de lever ce doute.

Un consensus est possible et le maintien des bus en double sens est, depuis le début, une option qui permet de réduire le trafic de transit qui reste l'objectif principal de tous les Saint-Mandéens.

Pour l'intérêt général et pour un investissement de 7,3 millions d'euros, selon le budget primitif, nous méritons une véritable consultation des habitants et un véritable débat puis, un vote en conseil municipal.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

**Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner**

Saint-Mandé respire



Sacrot-sainte voiture La rue sacrifiée sur l'autel du projet de la mandature !

Avec le projet de réaménagement du centre-ville, la mairie a décidé de s'attaquer au **trafic de transit** des véhicules venant de l'A4 pour rallier Paris ou la Seine-Saint-Denis et qui **représente aujourd'hui 80% des 11 000 véhicules/jour circulant dans l'avenue de Gaule dont 500 camions**. Pour cela, le projet prévoit de créer des conditions défavorables à une traversée rapide de la commune, de façon que les algorithmes des applications de guidage ne la recommandent plus.

Santé, climat... l'enjeu pour les années à venir est de **réduire réellement le trafic automobile et ses nuisances dans toute la ville**, comme s'y engagent déjà les villes voisines et nous soutenons le passage à sens unique de l'avenue de Gaule.

Toutefois, le projet prévoit de détourner la circulation sud-nord par la rue Sacrot vers le boulevard de la Guyane, et notamment celle des bus 325 et 86 pour maintenir les arrêts de bus qui desservent le centre de Saint-Mandé.

Alors quel avenir pour la rue Sacrot, ses habitants et ses usagers ?

Lors de la réunion publique du 25 mai, les riverains ont fait part de leur forte inquiétude. Car cette solution implique le passage de 200 bus par jour dans leur rue (toutes les 8 à 10 minutes entre 6h et minuit) et un report partiel du trafic automobile actuel de l'avenue de Gaule. Soit beaucoup plus de bruit, de pollution et de danger à circuler à vélo ou à pied dans cette rue aux trottoirs étroits.

Les aménagements futurs ne sont pas de nature à favoriser les mobilités douces : le contre-sens cyclable, déjà dangereux aujourd'hui face aux seules voitures, sera impossible face aux bus ; la suppression des places de parking a pour objectif d'élargir la chaussée et non pas les trottoirs.

En sacrifiant la rue Sacrot, la municipalité tente à tout prix de maintenir de la place pour stationner les voitures en surface dans le val de Gaule ! Certes, l'étroitesse de l'avenue de Gaule ne permet pas toutes les options mais

le choix d'y créer des places de parking élimine de facto les autres possibilités : pistes cyclables, trottoirs élargis et circulation des bus dans les deux sens avec un alternat.

Cette conception de l'urbanisme et de la mobilité où la voiture individuelle a priorité dans la cité et où elle envahit l'espace public sous prétexte de permettre à quelques-uns d'accéder en voiture au pied des commerces de proximité, est dépassée. Elle est aussi sans objet car l'offre de stationnement en surface reste importante à Saint-Mandé.

Au contraire, **il faut favoriser toutes les mobilités douces** par des aménagements appropriés et ambitieux en connexion avec ceux des villes voisines.

La rue Sacrot est une rue résidentielle dont les riverains apprécient le calme. Reliant la coulée verte au bois de Vincennes, fréquentée par les familles, les joggers et promeneurs, elle doit être préservée !

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion
Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook : @SAINTMANDE.RESPIRE

La Gauche Unie



La rue Sacrot ne doit pas être une voie de délestage.

La réunion du 25 mai 2023 consacrée à la rue Sacrot fut houleuse.

Il ne pouvait qu'en être ainsi tant la méthode pêchait : alors que les participants étaient venus pour dénoncer les nuisances que risquait de leur faire subir le projet et attendaient que leurs observations soient prises en compte, il leur fut répondu que c'était une réunion d'information et que le projet se ferait tel quel !

La démocratie à Saint Mandé a quelques progrès à faire...

Sur le fond **la mise en sens unique complète de l'avenue du Général de Gaulle sur la partie allant de la mairie à l'angle de la rue Sacrot va dans le bon sens** si on veut restreindre la circulation -

en mettant un terme à la circulation de transit - végétaliser et élargir les trottoirs ce que ne permettrait pas le maintien de deux voies de bus.

Pour autant **cela ne saurait autoriser qu'une rue adjacente devienne purement et simplement une voie de délestage** et qu'elle ait à supporter l'ensemble des nuisances affectant l'avenue du général de Gaulle.

Or c'est l'impression très nette que donne le projet présenté : apaiser l'avenue du Général de Gaulle en faisant de la rue Sacrot une voie de délestage pour tout ce qui roule : bus, voitures et poids lourds.

Ce scénario tel qu'envisagé par le maire et son équipe, n'est pas acceptable.

Première observation : comme déjà dit dans cette tribune, **il est inadmissible que des poids lourds continuent de traverser notre commune et puissent circuler rue Sacrot.** En application des articles L 2213-1 et suivants du code général des collectivités locales le maire, qui exerce la police de circulation, a compétence pour régler le trafic des poids lourds.

Or à Saint Mandé on se refuse à verbaliser les poids lourds alors et à les faire dévier par le boulevard de la Guyane avec **pose d'un panneau indiquant cette déviation obligatoire.**

Ce laxisme doit cesser. De nombreuses communes ont réussi à chasser les poids lourds de leur centre ville : on ne voit pas pourquoi Saint Mandé ne pourrait en faire de même.

Seconde observation : **le délestage des voitures sur d'autres voies que la rue Sacrot ne paraît pas avoir été envisagé.**

Dans le projet présenté le trafic des bus et des voitures va de pair alors que ce n'est pas une fatalité... en effet rappelons que le boulevard de la Guyane est vide de circulation et que plusieurs rues transversales y conduisent....

Les voitures doivent donc être incitées à rejoindre au plus tôt ce boulevard sans emprunter la rue Sacrot.

Troisième observation : la rue Sacrot est bordée d'immeubles anciens dépourvus de parking. La circulation des bus entrainera la suppression de places en surface. **Aucune solution sérieuse ne semble avoir été envisagée dans le cadre du stationnement résidentiel.**

Ce projet construit sans réelle

concertation, notamment avec les élus de l'opposition qui n'ont pas été associés à son élaboration, souffre de diverses insuffisances (sécurité des enfants..).

Sur un plan plus général on se doit de noter le caractère profondément insatisfaisant de ces décisions qui sous couvert de régulation de la circulation, consistent à déplacer les nuisances chez le voisin...

Qu'en est-il d'un plan de circulation associant Saint Mandé aux communes voisines ?

Geneviève Touati (PS)
 g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec Lena Etner, Pierre Loulgerue et Stéphane Robin pour vous tenir informés de nos actions "juridiques".

Notre groupe a initié 2 procédures dans l'intérêt général et nous avons obtenu satisfaction :

1- En 2021 devant le Préfet, pour rétablir les droits l'opposition qui étaient bafoués. Le recours devant le TA n'est toujours pas jugé mais le règlement intérieur a évolué.

2- En 2023 devant le Préfet, sur **l'absence de transparence et de vote pour les décisions structurantes - comme le "Cœur de ville" ou l'aide aux commerces** -. Le recours a commencé à produire ses effets puisque vous avez pu voir des affiches sur les boutiques préemptées ainsi que nous l'avions demandé.

Nous mettons ainsi la démocratie et le droit au service de tous les Saint-Mandéens.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra
 beatrice@dorra.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux séniors, aux liens
entre les générations et aux
handicaps.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine date :
Mardi 13 juin à 20h

Hôtel de Ville

Afin de permettre à tous de
suivre les débats, le Conseil
municipal est retransmis en
direct sur Facebook. L'ordre du
jour est consultable quelques
jours auparavant sur le site de la
Ville www.saintmande.fr



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 11 JUIN

Pharmacie de l'olivier
170, rue de Fontenay à
Vincennes
Tél. 01 43 28 01 20

DIMANCHE 18 JUIN

Pharmacie Chelli
7, avenue du Château à
Vincennes
Tél. 01 43 28 03 63

DIMANCHE 25 JUIN

Pharmacie Bonne nouvelle
33, rue de Fontenay à
Vincennes
Tél. 01 43 28 07 37

DIMANCHE 2 JUILLET

Pharmacie Clémenceau
18, avenue Georges
Clémenceau à Vincennes
Tél. 01 43 28 12 74

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

37, avenue du Général de Gaulle
**Le calendrier des prochaines
expos-ventes sur
www.saintmande.fr**

PRÉVENTION CANICULE

Le formulaire d'inscription
individuelle est à télécharger
sur le site de la Ville
www.saintmande.fr
ou à récupérer au CCAS,
service seniors.

Une fois complété, il devra être
rapporté au CCAS – Hôtel de
Ville 10, place Charles Digeon
ou envoyé par mail à :
ccas@mairie-saint-mande.fr

DÉCLARATION DE REVENUS SUR INTERNET

Dans le Val-de-Marne, la
date limite pour déclarer ses
revenus 2022 sur Internet est
fixée au jeudi 8 juin 2023 à
23h59.

RÉVISIONS

Pour faciliter les révisions
des étudiants, l'espace de
travail de la Médiathèque
sera ouvert du 1^{er} au 30
juin : du mardi au vendredi
de 9h à 19h et le samedi de
9h à 18h.

BAFA

La Ville soutient les jeunes
de 17 à 25 ans souhaitant
passer leur Brevet d'Aptitude
aux Fonctions d'Animateur.
100 € sont offerts pour le
stage de formation générale
et 100 € pour le stage de
perfectionnement.

🇫🇷 COMMÉMORATIONS

Journée nationale du souvenir des Français morts en Indochine

Jeudi 8 juin à 18h au Monument aux Morts
10, place Charles Digeon

83^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Dimanche 18 juin à 11h
Stèle du Général de Gaulle – 1, rue Mongenot

Opération
TRANQUILLITÉ VACANCES



Partez l'esprit tranquille

*Confiez gratuitement la surveillance de votre domicile
ou commerce durant votre absence*

Police Municipale de Saint-Mandé
4 avenue de Liège, 01 49 57 78 39




DÉLAIS D'OBTENTION DES PASSEPORTS

Le 1^{er} mars, la Préfecture annonçait un stock de 65 000 demandes à traiter, soit un délai d'attente de 2 mois à 2 mois et demi. Le 3 mai, le stock était de 80 000.

Le délai était de 2 mois et demi à 3 mois pour obtenir le précieux sésame. Les délais s'allongent tous les jours.

Pour rappel, **ces délais sont ceux de la Préfecture** (environ 2 mois pour le traitement d'un dossier) et de l'imprimerie nationale (environ 3 semaines).

La Ville, quant à elle, consciente de l'embarras dans lesquelles certaines personnes vont se retrouver, transmet les dossiers au jour le jour.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Commission Environnement et Patrimoine "Mission Sauvons la planète - opération anti-déchets".

Ramassage des déchets aux abords de la commune et dans le Bois de Vincennes.

Action ouverte aux familles : parents et enfants. Venez nombreux !

Samedi 10 juin de 14h à 18h (rendez-vous devant la Mairie à 13h45)

LE TEMPS DES AIDANTS

"Être aidant et conserver une vie sociale"
Jeudi 8 juin de 14h30 à 16h

Centre de soins infirmiers municipal
2, place Charles Digeon

Inscriptions au 01 49 57 78 89

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Marie VIDAL (07/04) ■ Héloïse VAILLE (09/04) ■ Ethel MARCIANO (11/04) ■ Yuna VERGNIOL GIFFARD (13/04).



Ils se sont unis

Julien SCHREIBER et Ambre DUCHER (08/04) ■ Nelson DA FONSECA CASTILHO et Ilien Del Carmen ABREU DEPESTRE (13/04) ■ Julien RAPOPORT et Johanne JAMAIN (28/04).

CIMETIÈRES

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre, les cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 18h30.

Cimetière sud - 25, rue du Général Archinard (Paris 12^e)

Cimetière nord - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)



21 AVRIL

Sacha BIANOVICI et Fanny SASSON unis par le Maire Julien Weil.



29 AVRIL

Florent DROUIN et Deborah GOLTZMANN unis par Isabelle KOPECKY.



4 MAI

Lévana CHEMLA et Freddy SPADARO unis par Eveline BESNARD.



13 MAI

Nicolas BORDEAU et Laure LANOUX unis par le Maire, Julien Weil.



22 MAI

Julien UZAN et Avigaël ZERRAD unis par Marc MEDINA

55 ET 15 ANS DE MARIAGE



Mariés le 4 mai 1968 à Pronfondeville (province de Namur en Belgique), Jacques et Katheline de Beaugrenier ont fêté leurs 55 ans de mariage.

Ils sont installés à Saint-Mandé depuis 1984. Ils coulent une retraite paisible en union de pensée avec leur fils aîné, décédé en 2015 à l'âge de 45 ans, père de Charles et Stanislas.

Quant à leur fils cadet, Aymeric, marié à la Mairie de Saint-Mandé, il a aussi fêté cette année, avec son épouse Alix, leurs 15 ans de mariage, entourés de leurs trois enfants Jade, Zéphyr et Félicia.

PALMES ACADÉMIQUES

Section du Val de Marne
Parmi les prix et accessits qui ont été décernés par le jury départemental, deux élèves de l'école Charles Digeon, ayant pour professeure des écoles Mme Jacquemet, ont été récompensés dans le cadre de l'opération "Arts et Maths" :

- Garance LOISEL, 1^{er} prix de CM1
- Capucine DESPREZ, 1^{er} prix accessit de CM1

Félicitations à toutes les deux !



KEYS IMMO LA CLÉ DE VOTRE RÉUSSITE IMMOBILIÈRE



Projet Square du Puits, Paris
el&c studio



Projet Victor Hugo, Paris
el&c studio

NOTRE OBJECTIF EST DE VOUS APPORTER

- Une réelle présence
- De la réactivité
- Une communication efficace
- Un réel rapport de confiance

OFFRE DE LANCEMENT DU SERVICE TRANSACTION POUR LES HABITANTS DE SAINT-MANDÉ : FRAIS D'AGENCE UNIQUE À 4,5%ttc*

* Offre promotionnelle valable jusqu'au 31 juillet 2023.

SAS KEYS IMMO - 10 AVENUE BENOIT LEVY 94160 SAINT-MANDE
01.84.23.19.67

CONTACT@KEYS-IMMO.FR
WWW.KEYS-IMMO.FR



el&c

Samedis 10
et 17 juin 2023
De 10h à 18h



Val de
Gaulle

EN
FETE



AU PROGRAMME

Piétonnisation du Val en partenariat
avec les commerçants saint-mandéens
Animations pour les enfants
Terrasses éphémères



Toutes les infos sur saintmande.fr

